

Une cellule ouverte... au traitement des discriminations

Autre illustration de l'engagement de la Ville pour prévenir et lutter contre les discriminations et les facteurs de souffrance au travail, la création en 2012 de la Cellule santé égalité au travail (CSET), organisme paritaire propre à notre Collectivité. Le dispositif vise à promouvoir l'égalité, la santé et le bien-être au travail.



▲ Sabine Morel



▲ Marc Fintzi

Concrètement, le dispositif propose aux agents de la Ville de Lyon qui s'estiment victimes d'une discrimination ou d'une situation de travail, des solutions permettant de retrouver des conditions et des relations de travail propices, tout à la fois à la construction de leur santé et à l'efficacité du service. Emmanuel Glaster, inspecteur santé et sécurité au travail, instruit les dossiers et rédige un rapport assorti de propositions adressé à la Cellule. En fonction des propositions formulées par celle-ci, le Directeur général des services décide des mesures à prendre.

En amont du dispositif, une permanence d'écoute, d'informations juridiques et d'orientation peut entendre confidentiellement tout agent qui s'estime discriminé et l'informer sur ses droits, ses possibilités d'action au plan administratif ainsi que ce que propose la Ville de Lyon en la matière (CSET...).

Sabine Morel, Directrice de l'association Amely - Boutique de droit, (permanence d'écoute), et de Marc Fintzi, représentant CGT à la CSET témoignent de l'intérêt de ce dispositif innovant.

Sabine Morel :
« Un dispositif innovant et à encourager »

« Je vois un triple intérêt à proposer un accès au droit tel celui offert par notre association. D'une part, lorsque l'on ressent une injustice ou une discrimination, il est important que cela puisse être objectivé. C'est ce que va s'efforcer de réaliser notre juriste en qualifiant ce qui sera ou non illégal : c'est un rôle d'information et de prévention. D'autre part, nous avons un rôle d'orientation : plutôt qu'une confrontation directe immédiate avec son employeur, il peut être utile de consulter, par exemple, un avocat spécialisé. Enfin, nous agissons comme premier « filtre » des situations relevant de la Cellule santé égalité au travail. Avec la Ville de Lyon, nous fonctionnons globalement

bien et je constate une bonne orientation vers notre association. En 2014, sur 34 personnes reçues, une petite moitié des situations relevaient de la CSET... que ces agents ont pu ou non saisir, et parmi la quinzaine de situations qui relevait de la CSET, 4 étaient liées à des discriminations.

Le dispositif mis en place par la Ville de Lyon est innovant, il permet aussi de traiter des situations qui risqueraient d'aboutir à une impasse si elles étaient abordées dans le seul cadre hiérarchique « classique »

Marc Fintzi :
« Un outil essentiel d'alerte et de prévention »

« Sans avoir préparé la création de la CSET, je siège en tant que représentant du personnel dans cette instance depuis les premiers dossiers que nous avons traités fin 2012.

L'existence de cette cellule est importante pour le personnel s'agissant de la prévention des risques psychosociaux, qui touchent des situations individuelles ou collectives, d'organisation du travail, de management, et aussi pour remédier à d'éventuels cas de discrimination.

Les dossiers sont instruits par Emmanuel Glaster, inspecteur santé et sécurité du travail, qui analyse les situations de travail de manière remarquable. Pour ma part, il m'est arrivé d'accompagner directement des agents de services culturels - mon secteur d'intervention. J'ai été notamment sollicité pour un cas de discrimination syndicale. La CSET a été saisie du problème et des solutions ont été trouvées après analyse de la situation.

Mon syndicat a une vision très positive de la CSET, qui est un outil essentiel d'alerte et donc, de prévention. Bien entendu, notre point de vigilance est déjà et restera le suivi de la mise en œuvre des décisions prises par la Direction suite aux propositions de la cellule ». ♦

Pour en savoir +

sur la CSET, consultez le Kiosque Intranet, thème Projets, rubrique Egalycité

